



# Le statu quo n'est plus possible

COLLOQUE RÉGIONAL SUR L'AVENIR  
DU PATRIMOINE RELIGIEUX EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES



Tenu en l'église de Grande- Rivière  
Le 26 octobre 2018



## TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte.....	1
1 Mot d'ouverture .....	2
2 Mots de bienvenue .....	3
2.1 M. Gaston Leblanc, maire suppléant, municipalité de Grande-Rivière .....	3
2.2 Mgr Gaétan Proulx, évêque du diocèse de Gaspé.....	3
3 Présentation.....	4
3.1 Étude sur le sentiment d'appartenance.....	4
3.2 Constat .....	4
3.2.1 Introduction .....	4
3.2.2 Le statu quo n'est plus possible.....	4
3.2.3 Une Église en transition.....	5
3.2.4 Se réorganiser pour la mission.....	5
3.2.5 Conclusion.....	6
4 Première période d'échanges .....	7
5 Initiatives inspirantes .....	8
5.1 Centre multifonctionnel de La Durantaye.....	8
5.2 Chapelle du Cap (Cap-au-Renard).....	8
6 Deuxième période d'échanges .....	10
7 Présentation vidéo Théâtre de Parvis .....	11
8 Les étapes à suivre pour une prise en charge locale du patrimoine religieux .....	11
8.1 Période de questions .....	11
9 Compilation des échanges des ateliers sur la mise en action locale.....	12
9.1 Quels Projets pourraient être mis en place dans notre milieu ?.....	12
9.2 Éléments vus lors du colloque qui peuvent être utiles pour la suite .....	13
9.3 Étapes à venir.....	13

9.4	Qui pourrait y contribuer ? .....	13
9.5	Quelle(s) action(s) sommes-nous en mesure de poser à court terme pour contribuer à l'avancement d'un projet dans notre milieu ? .....	14
10	Séance plénière .....	15
10.1	Préambule .....	15
10.2	Des églises en transition.....	15
10.3	Défis des citoyens .....	16
10.4	Défis de l'Église et des fabriques.....	16
10.5	Défis des municipalités .....	17
10.6	Défis du financement par le milieu .....	17
	Mots de clôture.....	18
	Annexe A : Étude sur le sentiment d'appartenance	
	Annexe B : Centre multifonctionnel de La Durantaye	
	Annexe C : Étapes à suivre – Prise en charge locale du patrimoine religieux	
	Annexe D : Sondage sur la satisfaction du colloque	
	Annexe E : Sources de référence	
	Annexe F : Quelques définitions	
	Annexe G : Communiqué – Bilan de l'évènement	

## MISE EN CONTEXTE

À l'instar d'initiatives semblables qui ont eu lieu dans plusieurs régions du Québec, la Table de concertation régionale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a tenu en mai 2011, une première journée de réflexion régionale sur la situation et l'avenir des églises en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Cette rencontre a donné lieu, en 2013, à une vaste démarche de consultation initiée par le Diocèse auprès des fabriques. Un rapport paru en 2014 présente les constats de ce sondage et émet un certain nombre de propositions qui touchent notamment à l'avenir des communautés chrétiennes dans un contexte de rareté des ressources humaines et financières.

Le colloque du 26 octobre dernier s'inscrit dans la volonté de poursuivre la réflexion amorcée et de susciter un engagement plus affirmé des partenaires religieux, culturels, économiques et communautaires envers cet immense héritage collectif à préserver.

Le colloque du 26 octobre initié par la Table de concertation régionale du Patrimoine religieux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a été réalisé par un comité organisateur composé des membres suivants :

- Médor Doiron, président de la Table de concertation régionale du Patrimoine religieux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- Samuel Méthot-Laflamme, directeur de la Maison de la Culture de Grande-Rivière
- Léon Boulet, économiste diocésain et Évêché de Gaspé
- L'abbé Serge Tidjani, chancelier du diocèse de Gaspé
- Julie Pineault, agente de développement, MRC de la Côte-de-Gaspé
- Odrée Robichaud, agente de développement, Conseil de la Culture
- Andréanne Laramée-Jalbert, conseillère, Conseil du patrimoine religieux du Québec
- Brian Carey, agent de recherche et de développement, ministère de la Culture et des Communications du Québec, direction régionale

# 1 MOT D'OUVERTURE

Nous aurions pu à titre de membres du comité organisateur afficher comme thème du colloque : *Quel avenir pour nos églises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine?*, mais nous voulions choisir un thème qui aurait de l'éclat et un sentiment d'urgence. Nous avions en main une étude d'impact effectuée par le diocèse de Gaspé en 2013 qui présentait de façon détaillée la situation critique des fabriques et des églises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ainsi est né le thème : *Le statu quo n'est plus possible!*

Cette étude du diocèse, ayant pour titre : *Situation actuelle et avenir des communautés chrétiennes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, fut inspirée par un groupe de réflexions sous la supervision de Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé de l'époque, décédé malheureusement depuis quelques années. L'étude se proposait de jeter un regard sérieux sur les réalités administratives et économiques de l'ensemble des paroisses du diocèse de Gaspé. Vous entendrez aujourd'hui Mgr Gaétan Proulx qui vous présentera les tenants et les aboutissants de cette étude, les recommandations et le résultat des réflexions et des discussions en cours.

Le thème d'urgence qui nous réunit à Grande-Rivière dans une Église de tradition religieuse et historique vaut pour l'ensemble des églises et des confessions religieuses de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. En ce moment, la majorité de nos églises ne sont pas entièrement désaffectées ni abandonnées ou vouées à d'autres fins, ni même en voie de démolition. Un thème d'urgence qui nous réunit dans une église qui possiblement nous indique que si la pratique religieuse n'est pas en chute libre, on y voit très certainement une décroissance de ses membres et un déficit de recrutement du clergé.

Nous avons choisi le thème : *Le statu quo n'est plus possible!*, comme thème d'urgence. Mais pourquoi ne pas en faire un thème de visions concertées, de projets communautaires et de rassemblements et même d'exploration de nos églises comme bâtiments ? La situation des églises nous offre une occasion de réfléchir sur les rôles de la culture et du patrimoine dans toutes nos communautés, villes et villages, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. C'est le défi que nous vous proposons en vous réunissant aujourd'hui.

Au cours de ce colloque, vous serez témoins d'initiatives et de présentations inspirantes sur l'avenir de nos églises.

Bon colloque!

M. Médor Doiron, président de la Table de concertation régionale du patrimoine religieux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

## **2 MOTS DE BIENVENUE**

### **2.1 M. Gaston Leblanc, maire suppléant, municipalité de Grande-Rivière**

Salutations distinguées aux personnes participantes,

M. Leblanc mentionne qu'il a pris connaissance des constats du sondage de 2013 et informe aussi les participants de la consultation réalisée dans la MRC de Rocher-Percé dont les résultats seront présentés au point suivant.

Il précise être conscient des responsabilités qui incombent aux municipalités à titre de partenaires locaux.

### **2.2 Mgr Gaétan Proulx, évêque du diocèse de Gaspé**

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de ne pas reprendre toutes les formules de politesse déjà faites par monsieur Médor Doiron dans son mot d'ouverture qui a pris la peine de nommer quelques invités ici présents dans notre assemblée d'aujourd'hui.

En participant à ce colloque sur l'avenir du patrimoine religieux, j'en suis à mon deuxième colloque puisque les 17 et 18 octobre 2018, à l'Université Laval, j'ai eu à intervenir sur l'avenir des rites funéraires au Canada français. Y aurait-il des similitudes ? Il a été question de la mort bien sûr : mort des humains et conservation de leur mémoire. Conserver pour qui ? Concernant l'avenir du patrimoine religieux, il y a peut-être un parallèle à faire. Que veut-on conserver et pour qui ?

Au début du colloque sur l'avenir des rites funéraires, madame Luce Des Aulniers, anthropologue, professeure émérite de l'UQAM et originaire de Saint-Georges-de-Malbaie nous a entretenus sur le changement de paradigme. Je m'explique : alors qu'il y a encore quelques années, nous tenions à avoir une place dans un cimetière avec un monument érigé à la mémoire du défunt, nous en sommes venus à réduire nos corps en cendres que nous conservons dans des urnes ou que nous pouvons disperser dans la nature. Et il y a de nouvelles pratiques qui se développent et qui font disparaître toute mémoire et à tout jamais. Donc, les références au passé ont de moins en moins la cote.

Je reviens à notre patrimoine religieux. Sommes-nous les derniers à vouloir sauvegarder nos monuments (nos cimetières, nos églises, nos gares, nos caisses populaires, etc.), et pour qui ?

## **3 PRÉSENTATION**

### **3.1 Étude sur le sentiment d'appartenance**

Le sentiment d'appartenance au patrimoine bâti religieux de la MRC du Rocher-Percé par M. Samuel Méthot-Laflamme, directeur de la Maison de la Culture de Grande-Rivière.<sup>1</sup>

### **3.2 Constat**

#### **3.2.1 Introduction**

Le statu quo n'est plus possible du Diocèse de Gaspé  
Présenté par Mgr Gaétan Proulx, évêque du Diocèse de Gaspé

Vous me demandez d'aborder un sujet de grande actualité, tout particulièrement dans l'Église du Québec, mais un peu partout au Canada, celui de l'avenir de notre patrimoine religieux. Nous devons faire face à la réalité. Nos infrastructures religieuses ont été fort utiles dans une Église chrétienne, mais à l'heure actuelle de la postchrétienté, nous devons regarder la question de très près et nous adapter aux besoins d'aujourd'hui et envisager l'avenir autrement.

Le pape François nous l'a dit : « Nous ne vivons pas une époque de changement, mais un changement d'époque ». Rien ne sera plus comme avant. Il faut rêver l'Église autrement et non pas rêver à retrouver l'Église qui est derrière nous. Ça ne reviendra plus. Alors, regardons les choses en face et cherchons ensemble des pistes de solution.

#### **3.2.2 Le statu quo n'est plus possible**

En 2014, mon prédécesseur, Mgr Jean Gagnon a mis en place un groupe de réflexion qui avait pour objectif de réfléchir sur la situation et l'avenir des communautés chrétiennes. Ce document comporte une étude assez documentée et qui est le résultat d'une consultation assez large de toutes les assemblées de Fabriques du diocèse de Gaspé.

Cette démarche a été vécue en 2013 et il a été clair pour 81 % des Fabriques consultées que le statu quo n'était plus possible. Imaginez-vous qu'en 2018 les choses ne se sont pas améliorées. La question qui à l'époque était celle-ci : « Comment prendrons-nous le tournant ensemble ? », est de plus en plus d'actualité, me semble-t-il. Mgr Gagnon le disait dans son message de septembre 2013 : « Notre église d'ici est arrivée à un tournant ». C'est pourquoi, de concert avec le Conseil pour les affaires économiques du diocèse de Gaspé, nous avons pensé que le moment était venu de jeter un regard sérieux sur les réalités administratives et économiques de l'ensemble des paroisses du diocèse de Gaspé.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe A



J'ai bien peur que le souhait de Mgr Jean Gagnon n'ait pas suscité un entrainement de masse. Et c'est compréhensible. Le changement fait face à des résistances, à des craintes importantes. On a peur de la fermeture de notre église. C'est un symbole précieux au cœur du village, etc. Si bien que le diocèse de Gaspé se retrouve à quelques exceptions près avec le même patrimoine bâti, sauf pour une église, celle de Saint-Edgar non loin de New Richmond. Cette paroisse a été regroupée juridiquement avec celle de New Richmond. Quelques presbytères ont aussi été vendus.

### **3.2.3 Une Église en transition**

En septembre 2016, le pape François m'a nommé pour diriger les destinées du diocèse de Gaspé qui comprend aussi les Îles-de-la-Madeleine. J'ai pris un certain temps d'observation, c'est normal. Je me suis vite rendu compte qu'il fallait agir et donner suite au rapport de 2013 sur la situation et l'avenir des communautés chrétiennes. Je me suis dit qu'il fallait se mettre en route pour regrouper administrativement les paroisses du diocèse. Les regroupements pastoraux par secteurs ont été mis en place il y a environ 25 ans à l'époque de Mgr Raymond Dumais. Il s'agissait là d'une première étape qu'il faut maintenant reconsidérer en y faisant des regroupements juridiques, c'est-à-dire en créant de nouvelles paroisses et par le fait même de nouvelles fabriques qui regrouperont chacune quelques communautés chrétiennes.

En ce sens, j'ai écrit une lettre pastorale qui donne les grandes lignes directrices du projet envisagé, que j'ai nommé : *Une Église en transition*. Le but de ces regroupements est de mettre l'accent sur l'évangélisation pour la transmission de la foi. En ce sens, il est important de mettre nos ressources en matière de personnel et de financement en commun. Dans un contexte, il faut aussi réévaluer nos réels besoins. Avons-nous besoin de toutes ces églises ? De tout ce patrimoine bâti ? Je sais que c'est une question que nous n'aimons pas entendre, mais d'ici peu, si nous n'agissons pas, nous serons en face de coquilles vides.

Est-ce cela que nous voulons ?

### **3.2.4 Se réorganiser pour la mission**

De 2012 à 2016, j'ai été évêque auxiliaire au diocèse de Québec. Le cardinal Gérald-Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, m'a confié le dossier des réaménagements pastoraux. Avec une équipe, nous avons visité toutes les futures paroisses qui devaient être regroupées administrativement. À l'époque, le diocèse comptait encore 264 paroisses. À l'heure où je vous parle, le diocèse en compte 39. En 2020, toutes les anciennes paroisses auront été regroupées en de nouvelles paroisses.

Pendant mes années au service du diocèse de Québec, j'ai été curé de la paroisse Notre-Dame-de-Foi qui comptait cinq communautés chrétiennes. Elle en compte maintenant huit. Alors que j'étais curé, nous avons fermé et vendu à la ville de Québec l'église Saint-Denys-du-Plateau. Cette église est un modèle exemplaire de reconversion. Il s'agit d'une des plus belles bibliothèques de la ville de Québec.

Comme évêque auxiliaire à Québec, j'ai procédé à la désacralisation d'au moins quatre églises. Les unes ont été détruites, d'autres sont en attente d'une nouvelle vocation. Ce n'est pas toujours facile. Il faut de la créativité et en même temps, il faut des partenaires sérieux.

D'autres églises, tout en demeurant des lieux cultes, se sont donné d'autres vocations. Il y a des partenariats intéressants qui ont été réalisés par exemple avec des municipalités. Je pense ici à l'église de La Durantaye, dans Bellechasse où la nef sert de salle de rencontre multifonctionnelle. Je pense à l'église de Neuville, en banlieue de Québec, où une partie de la nef est occupée par une bibliothèque municipale. Vous pourriez avantageusement aller sur le site de l'église Saint-Jean-Chrysostome dans la ville de Lévis et voir l'aménagement qui, tout en conservant l'espace pour le culte, en a fait un lieu multifonctionnel.

Au diocèse de Gaspé, quelques fabriques sont en train de préparer des projets de réaménagement. Je pense à Cloridorme, à Cap-aux-Os et aussi à L'Anse-au-Griffon.

### 3.2.5 Conclusion

J'espère avoir répondu un peu à certaines questions qui motivent nos recherches sur l'avenir de notre patrimoine bâti. Il s'agit d'un chantier fort délicat, mais un chantier auquel il faut faire face avec discernement et confiance en l'avenir.

Je vous remercie.



## 4 PREMIÈRE PÉRIODE D'ÉCHANGES

Un participant émet l'inquiétude d'une possible baisse d'intérêt de la communauté chrétienne si une église doit être désacralisée pour un projet de reconversion partielle. Une participante exprime qu'un projet de reconversion peut s'avérer difficile à concrétiser dans un très petit village dont les moyens financiers et humains ne sont pas au rendez-vous, mais qu'on doit être imaginatif.

Un élu municipal précise quant à lui qu'il s'agit de tout un défi de concrétiser un projet lorsque la Ville dispose déjà de plusieurs infrastructures communautaires ainsi que deux églises sur son territoire.

Un participant tient à rappeler que le but de l'Église c'est d'abord l'évangélisation et qu'historiquement cela se passait en itinérance, comme dans les lieux publics, les maisons, etc., et que le rôle premier des églises n'est pas de s'occuper des bâtiments. L'importance est de chercher la créativité pour un projet novateur.

Un participant se questionne sur ce qu'on doit laisser en héritage. Un lieu de mémoire, mais aussi notre foi. Il se demande si l'évêché pourrait orienter les choses avec la formation d'un comité de réflexion qui éclaire les perspectives. Par la suite, l'évêque précise que bien que l'évêché puisse accompagner les réflexions, les églises sont souveraines et les fabriques doivent cheminer de manière autonome sur la question de leur patrimoine bâti.

Un autre participant municipal exprime qu'il peut être délicat, à l'échelle d'une MRC qui dispose de plus de 13 églises, d'identifier d'autres vocations pour certains bâtiments religieux. Lesquels doit-on prioriser? Il faudra se concerter collectivement et certaines fabriques devront être prêtes à faire des sacrifices.

L'évêque indique que tout comme sur la Côte-Nord, d'ici 2023, des démarches seront amorcées avec la tournée que le Diocèse a entreprise dans notre région pour le regroupement de paroisses et la création de nouvelles entités.

On souhaite que ces nouvelles entités se penchent rapidement sur les besoins du milieu et s'inscrivent dans une démarche de réflexion sur leurs églises.

## 5 INITIATIVES INSPIRANTES

### 5.1 Centre multifonctionnel de La Durantaye

Présentation faite par monsieur Claude Lepage, agent de développement culturel de la MRC de Bellechasse.<sup>2</sup>

### 5.2 Chapelle du Cap (Cap-au-Renard)

Le projet concerne la Chapelle du Cap-au-Renard, petite église datant de 1921, qui a souvent changé de vocation. Ayant servi exclusivement au culte pendant une dizaine d'années, elle deviendra par la suite une école. Plusieurs années plus tard, les cloches sonnent à nouveau, la chapelle retrouve son campanile et sa mission d'origine.

Désireux qu'elle devienne un lieu de rassemblement, un comité formé de néo-villageois prend forme vers 2009 et crée l'organisme : *Cap-au-Renard en couleurs*. Ce dernier deviendra une entité à part entière avec lettres patentes en 2012. Son but premier est d'assurer la pérennité de la Chapelle et de l'ouvrir aux initiatives citoyennes.

Au moment de la fondation de l'organisme, la Fabrique a donné carte blanche au comité. Il s'agissait d'une entente verbale qui leur donnait en quelque sorte l'exclusivité quant à l'organisation des activités. Depuis sa création, des démarches ont été entreprises dans le but d'acquérir la Chapelle; une lettre d'intention a été acheminée à la Fabrique, mais aucun retour concluant n'a été reçu à ce jour.

---

<sup>2</sup> Voir Annexe B

Toutefois, avec l'accord de la Fabrique, le comité s'active à :

### **Sauvegarder**

- Financement : subventions, dons, membership (250 membres), revenus spectacles, etc.;
- Travaux d'entretien : bardage, peinture, terrain;
- Travaux de rénovation : clôture, électricité, chauffage, appentis;
- Achats techniques : projecteurs, écrans, consoles, système d'éclairage, etc.

### **Dynamiser**

Depuis 2008, le comité a organisé (activités culturelles gratuites accessibles aux petits budgets) :

- 10 fêtes de la Saint-Jean;
- 10 fêtes de la récolte;
- 4 conférences;
- 8 projections de documentaires;
- 16 spectacles musicaux;
- 9 veillées de contes;
- 7 prestations théâtrales;
- 4 ateliers de danse.

Actuellement, nous travaillons aussi à mieux définir notre politique d'utilisation, à clarifier la situation des assurances responsabilité, à quantifier l'utilisation, à respecter les limites des bénévoles, à assurer une relève du comité, son acceptabilité auprès de la Fabrique, se poser la question sur la suite, devenir acquéreur ou non ? Les avantages et inconvénients d'une telle acquisition sur les coûts d'assurances et des taxes, etc.

Bref, le statu quo nous sied bien, malgré quelques zones grises puisque nous sommes responsables des activités dans l'église, nous avons une exclusivité non officielle, mais puisque nous ne sommes pas propriétaires, nous n'avons aucun droit de regard sur des activités que voudraient faire les membres de la Fabrique. C'est une relation donnant-donnant, on fait vivre la chapelle, on perpétue le patrimoine religieux.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Allocution de madame Louise Lafond et de madame Valérie Bertrand-Lemay

## 6 DEUXIÈME PÉRIODE D'ÉCHANGES

Le projet de centre communautaire comme celui de La Durantaye a impliqué une cession de la propriété à la municipalité pour 1 \$ et une entente de gestion pour le maintien d'activités de culte. Ainsi, la Fabrique pilote elle-même le projet en demeurant propriétaire. Il peut aussi y avoir entente avec une Fabrique pour réaliser des activités culturelles ou autres, comme c'est le cas dans la chapelle de Cap-au-Renard.

Des commentaires sont à nouveau émis sur l'importance que les Fabriques communiquent entre elles et se parlent, puisque de nouvelles vocations sont à inventorier. Les lieux dont il faudra se départir ne pourront pas tous devenir des musées ou des centres communautaires.

Le présentateur lance une question que tous devraient se poser à ce sujet. Jusqu'où serons-nous prêts à aller collectivement pour sauvegarder un bâtiment/église dans une communauté ?

Pourrions-nous, par exemple, rendre excédentaire un bâtiment communautaire existant qui serait plus facilement transformable que l'église ?

Une représentante de la Stratégie Vivre en Gaspésie, qui vise à contribuer à la croissance démographique et l'occupation dynamique des territoires de la Gaspésie et qui fait partie du regroupement d'organisations partenaires, précise pour sa part qu'une des clés est la mobilisation de la population. Il faut prendre le temps nécessaire pour consulter, informer, impliquer les leaders du milieu, créer des groupes de discussion (notamment avec les jeunes). Il importe de penser en termes d'opportunités plutôt que de problèmes!

Une participante indique pour sa part l'importance de séparer un projet de reconversion d'église et la vivacité de notre foi, car ce ne sont pas des choses nécessairement compatibles. Un projet de transformation d'une église en lieu multivocationnel concerne toute la communauté et pas seulement les fabriques.

On s'interroge également sur l'ouverture requise pour désacraliser une église.

Finalement, à une question à ce sujet, le représentant de la MRC de Bellechasse nous informe que dans la région de Chaudière-Appalaches le regroupement administratif des fabriques est en cours. Elle est passée de 20 fabriques à deux nouvelles entités unifiées et cette transition se déroule bien.

## 7 PRÉSENTATION VIDÉO THÉÂTRE DE PARVIS

Projet *Théâtre de Parvis*, présenté par monsieur Francis Richard, directeur général et artistique du Camp Théâtre de L'Anse.

L'idée du camp de théâtre, sis au camp Bellefeuille, durant l'été était de permettre de recréer l'atmosphère du parvis d'église d'antan soit un lieu de rassemblement, d'animation ou de criée publique. Les jeunes artistes étaient donc invités à s'investir dans la réalisation de pièces qui ont été présentées sur le parvis des églises de Port-Daniel, Pabos Mills et Grande-Rivière. Le parvis devient ainsi la scène-balcon, l'église devient la loge, et ce, à partir de pièces dont les thématiques s'inspirent de l'histoire de la Gaspésie.

## 8 LES ÉTAPES À SUIVRE POUR UNE PRISE EN CHARGE LOCALE DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Document *Les étapes à suivre pour une prise en charge locale du patrimoine religieux*, présenté par madame Andréanne Jalbert-Laramée, conseillère en patrimoine culturel au Conseil du Patrimoine religieux du Québec.<sup>4</sup>

### 8.1 Période de questions

Un participant demande les conditions pour qu'une église transformée conserve son statut patrimonial.

La présentatrice indique que les caractéristiques d'origines ayant donné lieu à ce statut doivent être maintenues, par exemple : les matériaux, la préservation de l'architecture intérieure, etc. Elle invite les participants à s'informer sur les types de statuts patrimoniaux qui existent au niveau provincial et municipal.

Un membre de la Table de concertation régionale précise à l'assemblée qu'environ une soixantaine d'églises de toutes confessions sont admissibles à l'aide financière du programme du ministère de la Culture et des Communications.

---

<sup>4</sup> Voir Annexe C

## 9 COMPILATION DES ÉCHANGES DES ATELIERS SUR LA MISE EN ACTION LOCALE

Plus de 150 personnes ont participé aux échanges visant à identifier en groupe les actions qu'ils souhaitent mettre en place concrètement pour assurer la préservation de notre patrimoine bâti religieux.

Cinq thèmes ont été proposés afin de faire avancer les discussions. Les principaux constats sont regroupés selon ces sous-questions.

### 9.1 Quels Projets pourraient être mis en place dans notre milieu ?

Réfléchir à d'autres utilisations possibles de nos bâtiments églises/presbytères :

- Organisation de spectacles d'été, concerts d'orgues, cafés de l'Amitié, marchés aux puces;
- Projets de reconversion partielle ou totale en logements modiques, résidences de personnes âgées, columbarium, centre multifonctionnel ou communautaire, centre de ressourcement spirituel;
- Location d'espaces à bureau pour entrepreneurs/professionnels, pour l'organisation de colloques ou d'évènements;
- Loger des organismes à vocation sociale : organismes de soutien pour personnes en difficultés, en désintoxication, etc. ;
- Créer un ou des circuits touristiques, visites virtuelles ou porte ouvertes d'églises patrimoniales de notre région;
- Un projet de transformation de l'église en lieu communautaire est en cour à L'Anse-au-Griffon. Quelques étapes ont été franchies : réalisation d'un carnet de santé du bâtiment, des organismes ont été consultés et les informations sont transmises dans le journal municipal.

Sur le plan de notre foi/évangélisation :

- Inviter les jeunes à s'intégrer à nos chorales, créer des moments forts de rassemblement intergénérationnels, des célébrations plus rythmées;
- Ouvrir les églises aux écoles pour organiser des spectacles;
- Former la relève à l'exercice des tâches de l'église;
- Revoir la disposition physique des lieux lors des célébrations pour se sentir plus près les uns des autres.

Quelques inquiétudes soulevées :

- Dilemme à résoudre entre le maintien d'un lieu de culte compatible avec d'autres fonctions;
- Le bénévolat est déjà très présent dans nos fabriques, difficile de trouver la relève pour piloter des projets.



## **9.2 Éléments vus lors du colloque qui peuvent être utiles pour la suite**

- Faire place à l'ouverture et accepter le changement;
- Se mobiliser autour d'une vision commune à court et moyen terme;
- Prise de conscience fondamentale sur l'état d'urgence de la situation;
- Nécessité de dépasser les guerres de clocher;
- Faire appel à la solidarité entre nous, se parler;
- Positivisme rassurant dans l'air du temps;
- Possibilité de faire appel à du financement public ou privé;
- Être mieux informés sur les étapes d'un projet;
- Prendre connaissance des outils qui existent et des expériences réalisées ailleurs;
- La démarche de consultation sur les regroupements est une réalité incontournable.

## **9.3 Étapes à venir**

- Mobiliser la communauté élargie de notre localité (partenaires communautaires et économiques) à la réalité de notre fabrique et de l'église;
- Mettre en place des comités consultatifs par MRC, identifier les besoins;
- Développer un argumentaire crédible sur les effets et impacts d'un projet de reconversion;
- Mettre en commun les forces de chaque fabrique;
- Évaluer l'état de nos finances : poser son propre diagnostic, évaluer combien de temps nous pourrions continuer avec seulement les activités du culte;
- Évaluer pour chaque regroupement, quels services nous pouvons mettre en commun, quels sont les dédoublements actuels.

## **9.4 Qui pourrait y contribuer ?**

- Un leadership est à identifier sur le plan régional;
- L'évêque, le chancelier, l'économe diocésain pour de l'accompagnement;
- Un organisme tel que le CIRADD-Innovation sociale
- Les historiens et experts en patrimoine;
- Les conseils municipaux de nos milieux;
- Les groupes communautaires;
- Les jeunes professionnels, les architectes du territoire.

### **9.5 Quelle(s) action(s) sommes-nous en mesure de poser à court terme pour contribuer à l'avancement d'un projet dans notre milieu ?**

- Faire un retour rapide sur le colloque lors de notre prochaine assemblée de Fabriques;
- Inviter la municipalité lors de prochaines rencontres de la Fabrique;
- Inviter d'autres partenaires communautaires ou économiques à une rencontre dont le but sera de former un comité local de réflexion sur l'église, les suites;
- Planifier les rencontres de ce comité, se faire un plan d'action, un plan de communication continu avec les citoyens pour les informer, les inviter à prendre part à cette démarche;
- Réfléchir en collectif, se poser les bonnes questions, pour qui ? Pour quoi ? ;
- Solliciter l'engagement de nouveaux bénévoles souhaitant s'impliquer dans cette démarche;
- Prendre connaissance rapidement des études de besoins, des plans d'immobilisations qui existent dans notre municipalité ou à la MRC, et faire connaître nos préférences concernant la désacralisation de l'église et/ou le presbytère, en tout ou en partie;
- Créer une alliance avec une paroisse voisine (Faire la démarche avec deux ou trois municipalités peut être facilitant).

## 10 SÉANCE PLÉNIÈRE

### 10.1 Préambule

*L'avenir des églises : se tourner vers le partage.* Éléments de réflexions en marge du colloque : *Le statu quo n'est plus possible*, présenté par monsieur Jean-Marie Fallu, membre de la Table de concertation régionale.

Ces éléments de réflexion se veulent à la fois une synthèse des conférences et des échanges issus des discussions de la journée et de mes propres perceptions et autres expériences réalisées au Québec en matière de préservation du patrimoine religieux. Ces éléments de réflexion n'étant pas des rapports d'ateliers, on me laisse donc libre court pour traiter de tout ce qui dépasse le statu quo.

### 10.2 Des églises en transition

Nos églises traversent une période cruciale de leur histoire. Elles vivent une période de **transition**.

L'évêque de Gaspé, Mgr Gaétan Proulx nous le rappelle : « On ne vit pas un changement d'époque, mais une époque de changements ».

<b>Les églises : porteuses de valeurs</b> (sondage MRC Rocher-Percé)
--

Valeur <u>spirituelle</u> et <u>religieuse</u>	= 36 %.
Valeur <u>historique</u> ou <u>identitaire</u> (sentiment d'appartenance)	= 27 %
Valeur <u>communautaire</u>	= 19 %.
Valeur <u>architecturale</u> et <u>urbanistique</u>	= 13 %.
Valeurs <u>historique</u> + <u>communautaire</u> + <u>architecturale</u>	= 60 %

**Paradoxe** : les **non-pratiquants (60 %)** pour des **raisons identitaires et nostalgiques** veulent préserver leur église.

## Enjeux et défis d'avenir

- Urgence d'agir. (Conserver l'église : pourquoi ? Et pour qui ?);
- Aller plus loin que le statu quo et envisager tout projet en fonction de l'avenir;
- Tenir compte de ce que veulent en faire les jeunes, sans oublier la forte implication des femmes. (MRC Rocher-Percé : en majorité des adultes, haut pourcentage de femmes (75 %) /peu de jeunes;
- Vaincre la peur et la résistance au changement;
- Voir l'avenir des églises en termes de solutions à trouver, comme des défis stimulants et positifs à mettre au service de la créativité plutôt que de voir le tout comme un problème.

### 10.3 Défis des citoyens

Même s'il a ses propres particularités, ne pas oublier que le patrimoine religieux n'est pas si différent des autres types de patrimoine, du fait qu'il doit avant tout répondre à une volonté populaire, donc à une mobilisation citoyenne soutenue.

### 10.4 Défis de l'Église et des fabriques

- Est-on prêt du côté de l'Église à séparer la foi, donc séparer les besoins de l'Église, des autres besoins dits communautaires ?
- Un choix crucial est à faire : mourir seul ou se regrouper ? (regroupement de fabriques)
- Accepter de partager l'église avec d'autres et de la transformer selon les besoins du milieu.
- Envisager la conversion totale ou partielle des bâtiments religieux ?
  - Pour ce faire, s'inspirer des églises déjà transformées;
  - Suivre une démarche comme celle mise en place par la MRC de Portneuf.

Une réflexion de base qui me semble fondamentale pour l'avenir des églises est celle-ci : comme l'aménagement du territoire, tout comme le développement socio-économique, est structuré au sein des MRC, est-on prêt à regrouper les fabriques pour se retrouver avec une fabrique par MRC ?

## 10.5 Défis des municipalités

- Jusqu'où est-on prêt à faire des compromis ? Est-on prêt à relocaliser des institutions ayant déjà pignon sur rue (un centre communautaire, une bibliothèque municipale, etc.) pour les intégrer à l'église si l'on vient à statuer que c'est la seule possibilité qui reste pour sauver cette dernière ?
- Maintenant, qu'en est-il de la responsabilité des municipalités en matière de patrimoine religieux ? Tendances identifiées par le Conseil du patrimoine religieux du Québec :
  - Encourager les municipalités à développer des politiques intégrées d'intervention en patrimoine religieux.
  - Intégrer des objectifs spécifiques au patrimoine religieux dans les ententes de développement culturel avec les municipalités.
  - Encourager l'instauration de mécanismes d'évaluation des besoins immobiliers du secteur municipal en fonction des édifices patrimoniaux à caractère religieux excédentaires.
  - Créer des incitatifs pour faciliter l'acquisition d'édifices religieux excédentaires dans les secteurs de la culture, de l'économie sociale, de l'entraide, de la vie associative et communautaire.

## 10.6 Défis du financement par le milieu

- Créer au sein de la fondation communautaire de la Gaspésie–Les-îles un fonds de financement par MRC.
- Impliquer la communauté d'affaires non seulement dans le financement, mais aussi dans la diversification des usages des églises (location de bureaux, ex. église de Griffintown).
- Il faut le rappeler, l'argent n'a pas d'odeur. Il faut suivre l'exemple des communautés anglicanes qui avaient la sagesse de se doter de lieux du culte répondant aux simples besoins de leur communauté et non comme dans les communautés catholiques où des églises énormes répondaient davantage à la vanité de certains curés plutôt qu'aux véritables besoins du culte pour le milieu.
- Dans la vie, il faut oser. Un exemple. Nous payons nos écoles avec nos taxes scolaires, nous payons nos infrastructures et services municipaux avec nos taxes municipales. Pourquoi n'y aurait-il pas une taxe spirituelle pour sauver nos églises et nos âmes ?

## MOTS DE CLÔTURE

Monsieur Gino Cyr, maire de Grande-Rivière, remercie les participantes et les participants d'être venus en si grand nombre à cette journée enrichissante. Comme il l'indique, ce n'est pas le premier colloque, mais il croit que certains de ses collègues auront compris le message : les municipalités font partie de la solution.

Monsieur Médor Doiron, président de la Table de concertation régionale du Patrimoine religieux, remercie à son tour monsieur Fallu pour la synthèse, les membres du comité organisateur et les nombreux partenaires dont la Ville de Grande-Rivière, la Maison de la Culture de Grande-Rivière, le Cercle des Fermières de Grande-Rivière, la MRC Côte de Gaspé, le Conseil de la Culture de la Gaspésie, le ministère de la Culture et des Communications, la MRC de Bellechasse, la Fabrique de la paroisse de Grande-Rivière. Il remercie également l'ensemble des participants, les présentateurs et l'animatrice de la journée.



## **ANNEXE E : SOURCES DE RÉFÉRENCE**

Voici une liste non exhaustive de ressources à consulter pour démarrer ou poursuivre un projet de conversion de bâtiment religieux.

Les agents culturels et ruraux de vos MRC et municipalités.

### **Ministère de la Culture et des Communication**

418 534-4431

[drbslgim@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drbslgim@mcc.gouv.qc.ca)

### **Culture Gaspésie**

418-534-4139 ou 1-800-820-0883

[info@culturegaspesie.org](mailto:info@culturegaspesie.org)

### **Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine**

418-986-3083

[info@arrimage-im.qc.ca](mailto:info@arrimage-im.qc.ca)

### **Table de concertation du patrimoine religieux de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine**

Médor Doiron 418-534-3390

[m.doiron@globetrotter.net](mailto:m.doiron@globetrotter.net)

### **Le Conseil du patrimoine religieux du Québec**

1-866-580-4701

[conseil@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:conseil@patrimoine-religieux.qc.ca)

### **Diocèse de Gaspé**

418 638-2274

[secretariat.eveche@diocesegaspe.org](mailto:secretariat.eveche@diocesegaspe.org)

À noter que le diocèse possède un guide sur le processus de fermeture ou de vente d'un lieu de culte.

## **Principes applicables à l'acquisition de lieux de culte par les municipalités**

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2013/n-17-28-novembre-2013/>

## **Inventaire des lieux de culte du Québec**

<http://www.lieuxdeculte.qc.ca/>

## **Des exemples de conversion de bâtiments religieux**

<https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/publications/eglises-reinventees>

## **Deux guides d'aide** à la transformation de bâtiments religieux :

MRC de Portneuf

[https://portneuf.blob.core.windows.net/media/3320/mrc-de-portneuf\\_outil-transformation-lieux-de-culte-vf.pdf](https://portneuf.blob.core.windows.net/media/3320/mrc-de-portneuf_outil-transformation-lieux-de-culte-vf.pdf)

MRC de Kamouraska

[http://www.mrckamouraska.com/documentation/Transformation\\_batiment\\_religieux\\_final.pdf](http://www.mrckamouraska.com/documentation/Transformation_batiment_religieux_final.pdf)



## **ANNEXE F : QUELQUES DÉFINITIONS**

### Conseil du patrimoine religieux du Québec

Le CPRQ est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Il regroupe différentes traditions religieuses. Son conseil d'administration est composé de 18 administrateurs, dont un désigné, par chaque Table de concertation régionale (12) et six autres personnes parmi ses membres actifs.

On retrouve sur le site du Conseil [patrimoine religieux.qc.ca](http://patrimoine religieux.qc.ca) des informations relatives à propos de :

- L'aide financière pour les projets de restauration du patrimoine culturel religieux;
- Les principes et critères de conservation;
- Les formulaires de demande et un guide pour réaliser un carnet de santé;
- Les types de travaux qui touchent l'enveloppe d'un bâtiment.

### Table de concertation régionale en Patrimoine religieux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La Table régionale de concertation du patrimoine religieux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a pour mission de diffuser l'information sur l'aide financière disponible pour un projet de restauration et les critères d'admissibilité, elle reçoit les demandes et recommande l'acceptation des projets en fonction des enveloppes budgétaires disponibles et participe au suivi des projets.

La Table régionale de concertation est composée de huit membres (2018) :

Médor Doiron (président), Rosaire Arseneau, Léon Boulet, Georges Henri Coulombe, Jean Marie Fallu, Gisèle Huard, Jacqueline Ritchie et James Sweeny.

La direction régionale du MCC y délègue un observateur pour accompagner les travaux.